

**La commune de Musson organise :**

• **Rigololand** à Musson, pour les enfants de 3 à 15 ans, depuis 1998 (créé en 1974).

• **Vacances à la Buissonnière** à Musson, pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans, à Pâques et durant la 2ème quinzaine d’août, depuis 2004.

• **Plaine nature** à Mussy-la-Ville, pour les enfants de 7 à 15 ans, depuis 2007 et de 3 à 6 ans depuis 2016.

1. ***PROJET PEDAGOGIQUE***

**I 1. NOS VALEURS :**

Le projet pédagogique s’articule autour de ses six grandes valeurs, définies par le pouvoir organisateur.

**1. ACCUEILLIR L’ENFANT EN TOUTE SECURITE**.

**2. ETRE ATTENTIF AU BIEN ETRE DE L’ENFANT.**

**3. FAVORISER L’ACCUEIL DES TOUT PETITS.**

**4. S’AMUSER EST UNE PRIORITE.**

**5. ETRE CREATIF ET DECOUVRIR TOUT AU LONG DE LA PLAINE.**

**6. APPRENDRE LA VIE EN GROUPE, LE RESPECT DE LA NATURE ET LA CITOYENNETE.**

**I 2. NOS OBJECTIFS :**

Comment les coordinateur(trice)s et les animateur(trice)s vont-ils mettre en œuvre ces différentes valeurs ? Ils se sont réunis à plusieurs reprises pour développer par écrit leurs différents objectifs, ceux qu’ils vont exploiter tout au long de la plaine.

**1. ACCUEILLIR L’ENFANT EN TOUTE SECURITE** :

**Des grilles ferment toutes les implantations.**

Une trousse de secours est à disposition de l’équipe d’animation. Des trousses de secours portables ainsi que des gilets fluo sont emportés lors de chaque sortie.

En cas de forte chaleur, la Buissonnière dispose de parasols installés dès que nécessaire. Des casquettes sont à disposition pour les enfants, quel que soit leur âge.

Les animateurs sont formés et à même d’adapter les activités prévues en fonction de la météo (chaleurs intenses, pluie).

Lorsque les groupes d’enfants sont composés d’un nombre suffisant pour avoir deux ou trois animateurs, le groupe est divisé en sous-groupes. Chaque sous-groupe d’enfant a son animateur de référence **ce qui facilite les échanges et les liens entre enfants et animateurs**. **Repas et collations sont pris ensemble ainsi lorsqu’un problème survient** **l’enfant peut directement en parler.**

Des plans de la plaine et des indications pour savoir où déposer et où trouver les enfants en dehors des temps d’animations sont placés aux différentes entrées de la plaine.

Une excursion annuelle est organisée **à Rigololand et à la Buissonnière, en collaboration avec la Province ou pas.** A l’occasion de celle-ci, des badges d’identification avec le numéro de téléphone du coordinateur sont créés pour chaque enfant et portés par chacun.

**2. ETRE ATTENTIF AU BIEN ETRE DE L’ ENFANT**:

**A «Vacances à la Buissonnière», l’équipe est la même que durant l’année scolaire C’est rassurant pour les parents et les enfants qui les connaissent et cela les incite à venir pendant les vacances. Les enfants sont répartis sur trois sites différents, ce qui permet d’avoir de petits groupes. Il n’y a pas tout ce tumulte lié aux grandes plaines.**

**A Rigololand,** les enfants et les parents ont à leur disposition le programme de la semaine de chacun des groupes et les photos des animateurs.

**A Rigololand**, l’accueil du matin est réalisé par la même équipe tout au long de la semaine.

Deux lignes du temps avec la structure d’une journée sont présentes à la plaine, surtout utile aux jeunes enfants, une à la Buissonnière et l’autre dans l’implantation principale.

Les lundis matins, les animateurs expliquent aux enfants le déroulement de la semaine.

**Les animateurs responsables du groupe des ados tiennent compte de leurs envies de sorties et d’activités.**

Le choix des enfants a une place importante au sein de la plaine : des ateliers sont organisés tous les jours entre 13h et 14h. Une après-midi entière par semaine est également occupée par des ateliers. Lors de ces ateliers, chaque animateur ou un groupe de deux animateurs propose une activité et les enfants peuvent choisir celle à laquelle ils participent.

Les animateurs s’intéressent aux envies des enfants. Dans la mesure du possible, ils adaptent le planning en fonction de celles-ci.

Les animateurs font très attention au respect du rythme des enfants. Par exemple, le temps du diner n’est pas défini précisément : il débute toujours à la même heure mais se termine lorsque les enfants ont fini de manger. Et si des enfants sont bien plus rapides que d’autres, ils peuvent aller jouer le temps que les autres finissent.

Les enfants sont séparés en groupes d’après l’année scolaire fréquentée. Les groupes d’enfants ont un nombre suffisant d’animateurs qui les accompagnent : 1 pour 8 enfants de 3 à 6 ans et 1 pour 12 enfants de 7 à 15 ans. Les normes de l’ONE sont ainsi respectées.

Les animateurs de la plaine sont attentifs aux comportements des enfants. Ils règlent du mieux possible et **très rapidement** les mésententes, les disputes. Ils sont également là pour les écouter lorsqu’ils en ont besoin, les consoler si nécessaire.

**Les différents liens qui se tissent ont toute leur importance que ce soit entre animateurs, entre enfants et animateurs ou entre les enfants eux-même.**

**A Rigololand, une grande importance est accordée au « hors-plaine ». Une fois par semaine, les animateurs et le coordinateur sont invités à faire une activité ensemble. La bonne ambiance obtenue lors de ces activités se reflète alors à la plaine et la collaboration entre animateurs n’en est que meilleure.**

**A la plaine à Mussy, une fois par semaine, les animateurs et la coordinatrice se retrouvent autour d’un petit repas convivial. Les échanges sont variés et nombreux et permettent ainsi une bonne cohésion de l’équipe.**

**C’est lors de l’accueil du matin que les échanges entre animateurs et enfants sont les plus riches. Il y a également beaucoup de partage quand les animateurs participent aux différents jeux organisés avec les enfants.**

**Les enfants entre eux créent des liens lors des moments plus libres comme durant les goûters et les temps de midi quand les groupes se mélangent ce qui favorise les échanges entre eux.**

**3. FAVORISER L’ACCUEIL DES TOUT PETITS :**

**Afin de pouvoir s’occuper au mieux des enfants et de leur consacrer plus de temps, les différents groupes des petits vont être limités à 16 enfants pour trois animatrices et comme la plaine nature accueille depuis l’été 2016 un groupe de 3 à 6 ans cela permettra de répartir les plus jeunes entre les deux endroits : Musson et Mussy.**

**Les plaines ont à leur disposition** du matériel adapté aux enfants de maternelle comme des chaises, des tables et **des couchettes. Vingt pièces supplémentaires (couchettes) ont été achetées tout spécialement pour la plaine à Mussy.**

**A «Vacances à la Buissonnière», l’équipe est la même que durant l’année scolaire C’est rassurant pour les parents et les enfants qui les connaissent et cela les incite à venir pendant les vacances. Toute l’équipe est particulièrement attentive à l’accueil des parents et des enfants. Elle va spontanément à leur rencontre.**

**A Rigololand**, la Buissonnière, qui est un local adapté à l’accueil des tout petits, est utilisée pour le groupe des enfants les plus jeunes. **On y trouve des tricycles, des trottinettes, un bac à sable, des toboggans, des maisonnettes et les enfants sont régulièrement invités à les utiliser.** Dans les locaux des enfants de maternelle, sont aménagés un coin détente, un coin cabane et un coin jeu.

Durant le temps de midi, deux endroits sont utilisés pour le repas : les plus petits sont séparés des plus grands pour qu’ils puissent manger dans le calme et à leur rythme.

A la Buissonnière, les enfants font la sieste après le repas. Ils s’éveillent chacun à leur rythme. Pendant que certains dorment encore, d’autres jouent. Des petits lits sont à disposition des enfants dans le local de l’accueil des petits du matin. Les enfants de maternelles peuvent les utiliser s’ils veulent se reposer. Ces lits sont également utilisés si un autre enfant ne se sent pas bien.

**4. S’AMUSER EST UNE PRIORITE :**

L’école dans laquelle se déroule la plaine est transformée en plaine de vacances pour ne pas que les enfants se sentent à l’école. Elle est décorée, la disposition des locaux est complètement changée et leurs noms changent également. D’ailleurs, on parle de locaux et non de classes.

Les animateurs varient les activités tout au long de la semaine : ils organisent des ateliers, des grands jeux, des petits jeux, des moments de liberté, des activités chants, danses, des activités culinaires, etc.

Les animateurs s’investissent lors des activités proposées aux enfants en jouant avec eux ou en s’amusant avec eux.

Une attention particulière est portée au décorum lors de grands jeux.

L’imagination débordante des enfants est prise en compte par les animateurs.

**5. ETRE CREATEUR ET DECOUVRIR TOUT AU LONG DE LA PLAINE :**

Les locaux sont décorés en partie avec des créations collectives des enfants. Lorsque, par exemple, des grandes fresques sont créées, elles sont accrochées dans le local. Ainsi tout le monde peut les admirer.

Dans la mesure du possible, **les créations** des enfants sont différentes de par la couleur, la forme, la décoration, la taille **ainsi que par la façon de les réaliser : debout, assis ou couché par terre.**

Différentes sorties de la plaine sont organisées pour chaque groupe. Les enfants peuvent aller à la ferme pédagogique de Baranzy, à la piscine, ils peuvent faire des promenades dans les bois, des jeux dans les bois, des promenades dans la réserve naturelle du village, des sorties à vélo, des jeux de piste dans le village, des sortie à la plaine de jeux de Willancourt, etc.

Les thèmes sont choisis avec les animateurs. Lors de ce choix, il y a une volonté de diversification et une place importante est laissée à l’imagination.

**A Rigololand, les petits ateliers qui suivent le dîner incitent les uns et les autres à la créativité. Les enfants s’y entraînent mutuellement en choisissant l’atelier créatif, les jeux de sociétés, l’atelier relaxation ou à l’opposé les sports extérieurs pour ceux qui ont le plus besoin de bouger.**

**A Mussy, les enfants construisent des cabanes dans les bois et durant le temps de midi, ils les font vivre en les transformant en restaurant, boutique ou encore salon de coiffure. Même les guides nature se prêtent au jeu et ils se retrouvent avec des barrettes dans les cheveux ou dans la barbe.**

**6. APPRENDRE LA VIE EN GROUPE, LE RESPECT DE LA NATURE ET LA CITOYENNETE :**

Les enfants de primaire et leurs animateurs réalisent ensemble et par groupe un règlement à respecter par tous.

Lors d’ateliers et des grands jeux, les groupes d’âge sont dispersés, mélangés pour avoir des équipes.

Un tri de déchets est organisé à la plaine. Les enfants y sont sensibilisés et sont responsabilisés par rapport à lui.

Une grande attention est portée à la politesse que ce soit de la part des animateurs ou des enfants.

Toute l’équipe d’animation possède un t-shirt de la plaine nominatif ; cela renforce l’esprit d’équipe, sans oublier leur visibilité.

Les animateurs sont là pour assurer le bien-être des enfants. Ils sont à leur écoute, les rassurent au début de la plaine, les consolent parfois, les encouragent et les félicitent souvent.

Les animateurs ne sont pas seuls pour animer un groupe. Ils collaborent à deux ou trois. Cette collaboration est favorisée par la planification de réunions avant, pendant et après la plaine. Les animateurs y apprennent à se connaître. Le travail d’équipe est vital pour un bon fonctionnement de la plaine.

**I 3. LES MOYENS POUR LES ATTEINDRE :**

**1. INFRASTRUCTURES ET MATERIEL :**

L’Administration communale met à la disposition ou loue des locaux et leur espace extérieur pour une bonne organisation des plaines. Il y a :

Rigololand à Musson :

* la Buissonnière, rue Jean Laurent, 47, pour les enfants de 1ère maternelle
* l’école de la Fédération Wallonie Bruxelles, place de l’Abbé Goffinet, 22, pour les enfants de la 2ème maternelle à la 5ème primaire
* la salle de sports de l’école pour les ados de 12 à 15 ans

Vacances à la Buissonnière à Musson :

* la Buissonnière, rue Jean Laurent, 47, pour les enfants de 1ère et 2ème maternelles
* l’école de la communauté française, place de l’Abbé Goffinet, 22, pour les enfants **de 3ème maternelle, 1ère et 2ème primaire**
* le centre sportif, rue de France, 33, pour les enfants de **3ème à la 6ème primaire**

Plaine nature à Mussy-la-Ville :

* l’école communale, rue du Paquis, 2, pour les enfants de la 1ère à la 5ème primaire
* un local, voisin du premier, pour les ados de 12 à 15 ans
* **un local, voisin du premier, pour les enfants de 3 à 6 ans**

L’Administration communale fournit le matériel nécessaire aux différentes activités programmées et aux bricolages. **Le véhicule communal de 9 places est mis à la disposition de la plaine nature trois jours par semaine et de Rigololand deux jours par semaine.**

Les jours qui précèdent la plaine, l’équipe d’animation, **aidée par les ouvriers communaux**, installe le matériel et aménage les locaux du mieux qu’elle peut avec des affiches et des panneaux colorés (certaines implantations étant louées, rien ne peut être accroché aux murs).

**2. FONCTIONNEMENT ET ENCADREMENT DE L’EQUIPE :**

Afin d’offrir aux enfants un programme d’activités variées répondant aux objectifs détaillés dans le présent projet, le coordinateur de chaque lieu programme plusieurs réunions de préparation à partir du mois d’avril. Lors de ces réunions, l’équipe réfléchit et planifie les différents thèmes. Puis les animateurs sont invités à rendre un planning d’activités par semaine et à prévoir le matériel dont ils auront besoin **ainsi que les déplacements de leurs différentes activités extérieures afin d’effectuer la réservation du bus des TEC ou du véhicule communal.**

Deux fois par semaine, au minimum, le coordinateur évalue le fonctionnement de son équipe. A la fin, un bilan est réalisé **par un sondage Google à Rigololand** et les différents points à améliorer sont consignés en vue de l’organisation future.

**3. HORAIRE DES ACTIVITES :**

Les activités des plaines se déroulent en général de 9h à 16h.

Un accueil des enfants est organisé avant le début des activités, de 7h30 à 9 heures.

Le temps de midi est organisé de 12h à 13h, avec possibilité de retour à la maison. Les enfants qui restent, et c’est la grande majorité, apportent leurs tartines.

Le groupe des petits fait une sieste ou des activités légères de la fin du repas à 14h30.

Après le rassemblement de fin de journée, les responsables de groupes sont attentifs à guider les enfants vers leurs parents.

Une garderie est organisée après la fin des activités, de 16h à 18 heures.

**4. POUR LES PARENTS :**

Une édition spéciale des « infos communales » est distribuée en toute boîte à la fin du mois d’avril. Elle explique le programme complet des activités tout au long de l’été ainsi que les modalités d’inscription et de paiement. Cette édition est également disponible sur le site de la commune, [**www.communemusson.be**](http://www.communemusson.be)etau guichet de la population.

Pour toute question, les parents peuvent contacter la coordinatrice accueil temps libre via l’Administration communale, Isabelle Durtka : téléphone : 063/38 08 49 - E-mail : isabelle.durtka@musson.be

Le projet d’accueil, qui comprend la fiche santé, est disponible sur le site de la commune. La fiche santé est envoyée en même temps que la facture et **qu’un petit récapitulatif concernant les lieux, les horaires, la garderie, les jours férié et ce dans le courant du mois de juin.**

**Durant les plaines, les parents peuvent rencontrer le coordinateur ou la coordinatrice et les animateurs de la plaine qu’ils souhaitent.**

**Les parents sont nos partenaires et leurs idées, suggestions et remarques sont les bienvenues.**

1. ***REGLEMENT D’ORDRE INTERIEUR***

**I. L’ORGANISATION QUOTIDIENNE :**

**1. Horaire** :

Les activités des plaines se déroulent en général de 9h à 16h.

Un accueil des enfants est organisé avant le début des activités, de 7h30 à 9 heures.

Les participations financières pour les sorties et visites sont prises par le coordinateur avant le début des activités.

Le temps de midi est organisé de 12h à 13h, avec possibilité de retour à la maison. Les enfants qui restent, et c’est la grande majorité, apportent leurs tartines.

Le groupe des petits fait une sieste ou des activités légères de la fin du repas à 14h30.

Après le rassemblement de fin de journée, les responsables de groupes sont attentifs à guider les enfants vers leurs parents.

Une garderie est organisée après la fin des activités, de 16h à 18 heures.

**2. Collations et repas** :

Collations : les parents prévoient deux collations.

Repas : les enfants peuvent rentrer à la maison ou manger à la plaine. Ils apportent des tartines, pistolets, sandwiches ou un repas froid. Attention il n’y a pas de frigo. L’eau est à disposition à volonté.

**3. Groupes d’enfants** :

Voici un tableau reprenant les groupes d’enfants spécifiques à chaque plaine, les enfants étant répartis par année scolaire :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RIGOLOLAND | Plaine NATURE | BUISSONNIERE |
| Les enfants sont répartis en sept groupes : - trois de maternelle - trois de primaire- un groupe d’ados  | Les enfants sont répartis en quatre groupes :- un de maternelle- deux de primaire - un groupe d’ados | Les enfants sont répartis en trois groupes.Cfr page 3. |

**4. Les effets personnels** :

Nous demandons aux parents d’inscrire le nom de leur enfant sur les vêtements ainsi que sur la gourde et la boîte à tartines et sur tout autre effet personnel. Merci d’éviter les accessoires superflus qui risquent d’être perdus.

Les parents fournissent à leurs enfants des vêtements adaptés aux conditions atmosphériques et pouvant être salis, kway, pull, casquette sans oublier la crème solaire.

Il est interdit d’apporter des jouets, des gsm, des consoles de jeux, des briquets ou tout autre objet qui pourrait présenter du danger.

**II. LES INSCRIPTIONS ET MODALITES FINANCIERES :**

Les parents s’engagent à inscrire l’enfant, de façon hebdomadaire, auprès de la coordinatrice ATL de la commune de Musson. Les projets d’animation sont construits par semaine, l’inscription se fait pour l’ensemble du projet de la semaine.

Pour ce faire, un feuillet communal spécial est distribué en toutes boîtes à la fin du mois d’avril. Les bulletins d’inscriptions sont également disponibles sur le site internet de la commune [www.communemusson.be](http://www.communemusson.be)

Quelques places sont réservées pour les familles qui n’ont pas la possibilité de s’inscrire à l’avance et qui ne peuvent le faire qu’au début de la période des vacances.

La participation financière est déductible fiscalement.En temps voulu, les parents reçoivent automatiquement une attestation de déductibilité fiscale des frais de garde pour chaque enfant inscrit.

L’intervention financière des parents est reprise dans le tableau ci-dessous.

**Il y a une grande accessibilité de la plaine Rigololand à toutes les familles grâce aux tarifs appliqués.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | PLAINE RIGOLOLAND  | PLAINE NATURE | BUISSONNIERE |
| Les Mussonais | Forfait de 10 € par semaine et par enfant. Une participation financière supplémentaire est demandée pour certaines activités spécifiques. | Forfait de 40 € par semaine pour le 1er enfant et de 20 € pour la fratrie. | Forfait de 40 € par semaine pour le 1er enfant et de 20 € pour la fratrie. |
| **Les extérieurs à Musson** | **Forfait de 20 € par semaine et par enfant. Une participation financière supplémentaire est demandée pour certaines activités spécifiques.** | **Forfait de 60 € par semaine pour le 1er enfant et de 40 € pour la fratrie.** | **Forfait de 60 € par semaine pour le 1er enfant et de 40 € pour la fratrie.** |
| Pour tous | Forfait garderie de 10 euros pour la semaine (avant 9h et après 16h). |

**III. DOCUMENTS A COMPLETER PAR LES PARENTS :**

Les parents font parvenir dans les meilleurs délais le bulletin d’inscription dûment complété à l’Administration communale. Avant le début des plaines, la fiche santé leur est envoyée. **Ils peuvent consulter le projet d’accueil sur le site de la commune. Celui-ci leur est fourni sur simple demande.**

Les parents complètent la fiche santé et la rapportent le premier jour de présence de l’enfant dans la plaine sous peine de refus.

Merci d’en prévoir une pour chaque enfant. Pensez à la photocopier et à l’apporter le premier jour de la semaine.

**IV. ASSURANCE – ACCIDENT :**

La Commune de Musson souscrit une assurance spécifique « Plaines de vacances », couvrant les enfants et le personnel.

En cas d’accident, l’animateur ayant l’enfant en charge prévient immédiatement le/la coordinateur/trice qui se rend sur les lieux et juge s’il est nécessaire de prévenir les parents, le médecin traitant ou le numéro d’appel d’urgence le 112.

Si besoin est, le/la coordinateur/rice prend le blessé/malade en charge et désigne un responsable de groupe qui va prendre la tête de la plaine durant son absence.

Les boîtes de secours révisées chaque année sont prévues pour chaque section et pour les sorties extérieures.

**V. DISCIPLINE :**

Afin de respecter le bien-être et l’épanouissement de chacun, l’enfant fait preuve de savoir-vivre à l’égard de ses condisciples et des animateurs. Il a une attitude convenable et un langage correct. Il respecte tout ce qui est mis à sa disposition (matériel, mobilier, locaux). Tout comportement inadapté risquant de perturber le groupe est sanctionné, la sanction pouvant aller jusqu’à l’exclusion définitive. Des avertissements sont donnés. Des négociations sont prévues avec les enfants et les parents.

**VI. CONTACTS UTILES :**

Les plaines de vacances de la commune de Musson sont placées sous la responsabilité du Collège communal. Voici certains numéros utiles :

* service accueil temps libre, Isabelle Durtka : 063/38 08 50
* service de la population : 063/38 08 40
* la Directrice générale, Coralie Roskam : 063/38 08 55

**UNIQUEMENT DURANT LA PERIODE DES PLAINES**,

les coordinateurs/trices sont joignables aux numéros suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Rigololand | Plaine nature | Buissonnière |
| **Cyril Goelff**Ecole primaire des deux rivesà Musson : **063/67 73 57** | **Valérie De Bouw**Ecole communale primaire à Mussy-la-Ville : **0485/049 583** | **Isabelle Durtka**buissonnière : **063/240 281**centre sportif : **063/67 53 72** bureau : **063/38 08 49**  |

**VII. ROLES ET RESPONSABILITES DES ORGANISATEURS ET ENCADRANTS :**

**Le projet d’accueil est réalisé par les trois coordinatrices des plaines.** Il est ensuite soumis à l’avis du pouvoir organisateur ainsi que des animateurs durant les réunions de préparation ou d’évaluation. Tous les animateurs se familiarisent avec lui et se l’approprient. Le pouvoir organisateur peut proposer des modifications que ce soit avant ou durant la plaine. Celui-ci fait confiance aux personnes de terrain et l’adapte suivant leur expérience de tous les jours.

**La Directrice générale et la coordinatrice ATL :**

Coralie Roskam et Isabelle Durtka assurent la préparation et le suivi administratif des plaines et supervisent l’organisation des activités.

**Elles organisent le maximum des différents paiements à la commune avant le début de la plaine afin de décharger la coordinatrice afin qu’elle puisse se consacrer à ses vraies tâches qui sont multiples.**

**Elles envoient un courrier à tous les jeunes Mussonais qui arrivent à leurs 16 ans afin de les motiver à obtenir le brevet d’animateur.**

**Le/la coordinateur/trice :**

Le coordinateur est un animateur breveté, âgée de 20 ans au moins et qui est le garante du projet pédagogique de la plaine. Il supervise la préparation des activités, anime les réunions d’équipe (pendant le dîner ou en fin de journée) durant lesquelles il dresse une évaluation des activités et leur déroulement. Il stimule la créativité des animateurs.

Il est chargé du fonctionnement général sur le site. Il assume toutes les tâches administratives. Il tient les registres de présence. Il supervise le déroulement des repas et le nettoyage.

Il veille à la sécurité des enfants et de l’équipe des animateurs sur le site et lors des activités extérieures. Il est la personne de contact pour les parents comme pour l’Administration communale. Il veille au respect de la discipline tant de la part du personnel que des usagers, parents et enfants.

**Les animateurs :**

Les animateurs sont majoritairement brevetés ou en cours de formation. **La commune soutient** **financièrement les jeunes qui entrent dans le processus en leur remboursant complètement les frais d’inscription sur 3 ans et en leur permettant de réaliser leurs stages pratiques rémunérés lors des plaines.**

 Ils préparent minutieusement leurs activités et les soumettent dans les délais prévus au coordinateur. Ils sont présents aux réunions de préparation organisées avant, durant et après la plaine. Ils sont responsables de l’animation du groupe qui leur est confié. Ils assurent la surveillance des enfants, prennent les présences et pour le dîner sont à table avec les enfants. Ils assument toutes les tâches inhérentes au bien- être des enfants.

- FICHE SANTE -

Une fiche par enfant et par stage (à photocopier)

Mon enfant est inscrit à l’activité suivante : …………………………………

ENFANT :

Nom : …………………………………… Prénom : ………………………

Numéro national : …………………………………………………………

Adresse : …………………………………………………………………….

N° téléphone : ……………………………………………………………….

Ecole et classe : ……………………………………………………………...

CONTACT EN CAS DE NECESSITE :

Nom : …………………………………… Prénom : ………………………..

Lien de parenté : ……………………………………………………………..

N° téléphone en journée : ……………………………………

Q**ui est le chef de ménage et quel est son numéro national ?** …………………………………………………………………...…………

INFORMATIONS MEDICALES :

Maladies antérieures de l’enfant : varicelle / oreillons / rougeole / rubéole/ bronchite / coqueluche / pleurésie / autre :…………………………………..

Autres affections : diabète / épilepsie / asthme / affection cardiaque / affection cutanée

Opération(s) subie(s) + année : ……………………………………………..

Est-il vacciné contre le tétanos  OUI 🞎 – NON 🞎

Date du dernier vaccin : …………………………………………………….

Allergies 1. aux antibiotiques : OUI 🞎 –NON 🞎

2. A d’autres médicaments : ………………………………………..

3. A autre chose : …………………………………………………...

Suit-il un régime alimentaire particulier : ………………………...................

……………………………………………………………………………….

Porte-t-il des lunettes : OUI 🞎 – NON 🞎

CONTEXTE FAMILIAL :

Chez qui l’enfant vit-il : …………………………………………………….

Y a-t-il eu un décès récent dans la famille : OUI 🞎 - NON🞎

ACTIVITES / LOISIRS :

Fait-il du sport ? OUI 🞎 - NON🞎 Lequel ………………………………….

Loisirs préférés : ……………………………………………………………..

Peut-il participer à toutes les activités ? OUI 🞎 - NON🞎

Autres renseignements utiles : ……………………………………………….

………………………………………………………………………………..

AUTORISATIONS PARENTALES :

🞏 A emmener votre enfant aux activités extérieures prévues par l’équipe d’animateurs, à pieds ou avec les transports en commun.

🞎 Pour la plaine nature : à circuler en voiture pour explorer les environs.

🞏 A appeler le médecin le plus proche si la responsable de plaine le juge nécessaire, en cas de problème de santé de l’enfant lors de son séjour dans une structure d’accueil.

🞏 A administrer les médicaments prescrits par le médecin consulté le cas échéant.

* A appliquer du cédium 🞎, de l’harnica 🞎, du calmiderm 🞎,

1 pansement 🞎, en cas de petits bobos.

🞏 A appeler le service 112 et faire hospitaliser l’enfant en cas d’urgence ;

🞏 En cas d’urgence et dans l’impossibilité de contacter les parents, ceux-ci autorisent la responsable de la plaine à prendre toute décision concernant l’enfant (traitement médical, opération …).

L’enfant peut-il rentrer seul à la maison ? OUI 🞎 - NON 🞎

J’accepte qu’une photo de groupe avec mon enfant soit publiée dans le local où s’organise l’activité 🞎, au niveau d’un folder 🞎, d’un journal 🞎, du feuillet communal distribué en toutes boîtes 🞎, sur le facebook de la commune et du centre sportif 🞎

Date et signature des parents :